

LOU PICHOT MIQUALET



Journal Communal de Saint Félix de Lodez Numéro 69— janvier 2013

Le mot du Maire

Les douze coups de minuit marquent le passage à la nouvelle année et l'entrée effective de St Félix de Lodez dans la Communauté des Communes du Clermontais (C.C.C).

Cette intégration s'inscrit dans l'esprit de la loi 2010-1563 de réforme des collectivités territoriales visant à achever la couverture de l'intercommunalité du territoire national par le rattachement des communes isolées. St Félix de Lodez était l'une des cinq communes du département à être dans ce cas.

Du changement certes... mais avant tout sur les plans administratif et financier.

Dans le quotidien, les prestations que nous utilisons déjà se poursuivront dans la continuité avec un accès facilité des équipements communautaires et des services : piscine, centres de loisirs, crèches, école de musique, réseau d'assistance maternelle (RAM) sans oublier la collecte des ordures ménagères. Des aides pour la rénovation des façades des particuliers sont possibles également.

Notre vision du territoire s'ouvre sur de nouvelles perspectives, qui vont même au delà de l'intercommunalité pour s'inscrire dans le cadre du Pays Cœur d'Hérault qui regroupe les trois intercommunalités. Les communes ensemble sont mieux armées pour affronter l'avenir dans la compétition que se livrent les territoires.

- . Apporter des solutions au traitement du chômage par l'économique et la création d'entreprises.
- . Développer l'offre touristique et l'accueil des vacanciers.
- . Faire connaître et partager la richesse de notre patrimoine local
- . Valoriser et distribuer les productions agricoles en circuit court, notamment dans les cantines.
- . Créer des centres de formation professionnelle pour nos jeunes.

Je pourrais aussi parler des problèmes du logement ou des transports autour des bourgs centres. Voilà quelques dossiers parmi d'autres qui nous intéressent tous et sur lesquels le Pays et les intercommunalités travaillent ; il serait long de les citer tous. Face aux agglomérations de Montpellier et de Béziers qui nous ceinturent, nous devons mettre en œuvre tous les moyens pour que notre territoire puisse poursuivre son développement et exister de façon à produire du travail et créer des emplois. En s'unissant, on est à même de répondre aux besoins des populations et aux exigences des normes et des réglementations .. Déjà des réponses sont apportées comme dans le domaine du traitement des ordures ménagères ou autre exemple, la création de la maison médicale de garde à Clermont l'Hérault pour faire face aux urgences.

C'est le fruit de la concertation des élus et des professionnels de la santé.

En ce qui concerne les problèmes spécifiques des jeunes du territoire, ayant trait à l'emploi, à la santé et au logement, la Mission Locale des Jeunes (MLJ) et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) apportent des solutions et/ou des conseils en matière d'orientation professionnelle ou de logement. Ce sont des cas concrets de la collaboration efficace des collectivités pour mettre en œuvre des réponses appropriées.

La réussite du territoire passe par la mutualisation des moyens. Notre territoire avance et se construit ; d'autres compétences viendront renforcer l'action des intercommunalités pour gagner en efficacité. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la gestion de l'eau et de l'assainissement sont les dossiers qui seront transférés parce que imposés par les services de l'Etat. Le temps est venu pour nous de rejoindre la communauté des communes du Clermontais et de participer à l'aménagement de cet espace qui est aussi notre lieu de vie.

A vous toutes, à vous tous j'adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année,

SANTE- BONHEUR- PROSPERITE



DANS CE NUMERO:

	Pages
Informations générales:	2 à 5
Informations municipales:	6 à 8
Etat Civil:	6
La vie du village:	9 à 16



Lieux de détention d'équidés à SAINT-FÉLIX-DE-LODEZ



Déclaration auprès du SIRE

Monsieur le Maire,

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et **il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de SAINT-FÉLIX-DE-LODEZ soient enregistrés dans la base SIRE**. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

Aujourd'hui, aucun détenteur ne s'est encore déclaré à SAINT-FÉLIX-DE-LODEZ mais il est probable que certains lieux ne soient pas encore déclarés ! C'est pourquoi nous sollicitons votre aide afin de relayer l'information auprès des détenteurs d'équidés non déclarés. En insérant par exemple une information dans votre bulletin municipal, ou en contactant les détenteurs connus, vous contribueriez à créer un réseau sanitaire efficace pour l'ensemble des équidés et particulièrement ceux hébergés sur votre commune.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

Sur internet : Le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)

Par papier : Le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE. (Tel : 0811 90 21 31 – mail : info@ifce.fr – adresse : Route de Troche – BP3 – 19231 Arnac Pompadour Cedex).

Pour vous accompagner dans la diffusion de cette information, vous pouvez télécharger différents documents en cliquant sur les liens:

le [formulaire de déclaration](#) et la [fiche démarche explicative](#) à faire suivre aux détenteurs en format électronique ou papier

un [communiqué de presse](#) pour plus d'informations sur cette démarche

une [affiche pédagogique](#) expliquant l'importance des démarches de traçabilité relatives aux équidés.

Nous sommes à votre disposition au 0811 90 21 31 ou par mail info@ifce.fr pour toute information complémentaire ou pour vous adresser des supports de communication.

En vous remerciant vivement pour votre soutien dans cette opération utile à toute la filière équine, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bureau traçabilité - SIRE

Institut français du cheval et de l'équitation

> Ligne accueil : 0811.90.21.31 (9h-17h au prix d'un appel local)

Fax : 05 55 97 10 40

<http://www.haras-nationaux.fr>

SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL POUR LES MINEURS

Modification du régime de l'interdiction de sortie du territoire national pour les mineurs.


Suppression des autorisations de sorties individuelles du territoire à compter du 1er janvier 2013.

Extrait du courrier adressé à Monsieur le Maire par Monsieur Alain ROUSSEAU, représentant du Préfet:

Afin de prévenir plus efficacement le risque d'enlèvement d'enfant, le régime de l'interdiction de sortie du territoire national (IST) pour les mineurs a été modifié par la loi du 09 juillet 2010, qui prévoit une mesure judiciaire d'IST décidée, selon le cas, par le juge aux affaires familiales ou par le juge des enfants. La mesure d'IST est systématiquement inscrite par le procureur de la République au fichier des personnes recherchées (FPR) et au système d'information Schengen (SIS)

Aussi, le renforcement du régime des IST rend désormais inutile le maintien des autorisations de sortie du territoire individuelles (AST) que vous étiez amenés à établir pour les mineurs français effectuant des voyages scolaires à l'étranger. **Elles sont par conséquent supprimées à compter du 1^{er} janvier 2013.** Il en va de même pour le laissez-passer préfectoral délivré pour les mineurs de moins de 15 ans se rendant en Belgique, Italie, Luxembourg ou en Suisse.

Concrètement, un mineur pourra désormais franchir les frontières sans AST muni de son seul passeport en cours de validité ou, lorsque le pays de destination le permet, de sa CNI en cours de validité.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Alain ROUSSEAU

34, PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE - 34062 MONTPELLIER CEDEX 2
www.herault.gouv.fr

DECHETS D'ACTIVITE DE SOINS ET DE RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

Le Syndicat Centre Hérault (SCH) et plusieurs communes ont été saisis par des usagers pour la prise en charge de leur DASRI. Un certain nombre de professionnels (pharmacies, laboratoires) renvoient leurs clients vers le SCH, parfois même indiquent les ordures ménagères comme filière de traitement. La réponse de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Languedoc nous confirme que cette consigne est contradictoire avec les dispositions réglementaires qui rendent les professionnels responsables de l'élimination de ces DASRI.

L'ARS souligne néanmoins que nous sommes dans la phase transitoire de l'application des derniers décrets. Aussi, dans l'attente qu'un éco-organisme soit désigné pour fixer les modalités de recueil des DASRI, il convient d'inviter les patients à remettre leurs DASRI aux pharmacies et laboratoire du territoire qui assurent une collecte provisoire sur la base du volontariat.

Les services du Syndicat Centre Hérault sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous pouvez les joindre au: 04 67 88 44 96—courriel: juliesala@syndicat-centre-herault.org—site web : www.syndicat-centre-herault.org

BUS CLIC REPER'AGE

L'action BUS REPER'AGE pour les séniors, c'est parti! »

Un minibus d'informations dédiées au séniors, aux aidants familiaux ou toute autre personne concernée, circule sur le bassin gérontologique du Clermontois (cantons d'Aniane / Gignac / Clermont l'Hérault).

Cette action initiée par le Centre Local d'Informations et de Coordinations Gérontologiques (CLIC) a fait l'objet d'une convention de partenariat avec la municipalité, soucieuse de renforcer ses services en faveur des aînés et de leur entourage.

Le CLIC, dans le cadre de ses missions collectives et avec le soutien des pouvoirs publics, participe à toute une série d'actions, d'information et de prévention.

BUS REPERAGE était présent pour la première fois sur la commune le 27 septembre.

Au programme de cette matinée: échange d'informations (accès aux droits, hébergements, loisirs...), partage et rencontre avec les professionnels du secteur gérontologique dans un cadre convivial.

Un prochain calendrier des tournées BUS REPER'AGE sera à votre disposition en mairie.

Sa prochaine venue est prévue le: mardi 12 mars 2013 à partir de 9h30.



PASSAGE DU MAMMOBILE

Le passage du Mammobile pour le dépistage du cancer du sein des femmes de 40 à 75 ans de notre commune est prévu le:

Lundi 14 janvier 2013

Parking des crassières

De 14h30 à 18h00 sans interruption

La réalisation des examens mammographiques (radiographies des seins) est effectuée par des professionnels compétents, l'interprétation de ces mêmes examens est réalisée par des médecins radiologues confirmés et spécialisés dans les maladies du sein.

Saisissez la chance qui vous est offerte et n'oubliez pas que plus le cancer détecté sera petit, plus les chances de guérison seront grandes.

La valeur du dépistage au travers des témoignages de femmes « sauvées » est la preuve réelle de l'efficacité dans la prise en charge de la population des femmes de 40 ans.

Même sans invitation, vous pouvez bénéficier du dépistage du cancer du sein. Pour cela, il vous suffit de vous munir de vos pièces d'identité et d'assurée sociale.

BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts nuit à l'environnement et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles du voisinage, générés par des odeurs et la fumée et être la cause de la propagation d'incendies. Il est réglementé.

Les déchets dits "verts" (tonte de pelouses, taille de haies, d'arbustes, élagages, débroussaillage) constituent des déchets quel qu'en soit leur mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

Rappelons ici les principales interdictions:

- Interdit toute l'année en zone péri urbaine lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes, un système de collecte et/ou des déchèteries.
- Interdit dès lors que ces déchets verts produits par les ménages ou par les collectivités territoriales peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers assimilés.
- Les entreprises d'espaces verts et les paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation: par broyage sur place, par apport en déchèterie, ou par valorisation directe.

Il convient de rappeler que l'article L541-21-1 du Code de l'environnement oblige les personnes qui produisent une quantité importante de biodéchets à en assurer la valorisation, à compter du 1er janvier 2012, ce qui exclut toute élimination de leurs déchets verts par brûlage.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter en mairie la circulaire traitant ce sujet, publiée par la Préfecture de l'Hérault.

40 KG DE PUBLICITÉS PAR FOYER CHAQUE ANNÉE...

Passez au régime STOP PUB !

NON à la publicité et aux journaux d'annonces

STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info des collectivités **Merci**

Demandez gratuitement votre autocollant ICI ou au Syndicat Centre Hérault
Tel : 04 67 88 44 96
communication@syndicat-centre-herault.org

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

Naissances : Nous félicitons les heureux parents de:

- **Sophie LITOT ANSQUER** née le 6 août 2012 à Saint Afrique, fille de Boris LITOT et Aurélie ANSQUER
- **Camille BASTIÉ** née le 18 août 2012 à Montpellier, fille de Michel BASTIÉ et Anne-Gaëlle LE TUAL
- **Maïlyne MANCEAU** née le 6 novembre 2012 à Montpellier, fille de Laurence MANCEAU

Mariage : nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- **BRENES GARITA Sara Catalina et Yann BISAIUX**, marié le 4 août 2012 à Saint-Félix-de-Lodez
- **DABOUDET Stéphanie et KRIPPEL Johann**, marié le 27 octobre 2012 à Saint-Félix-de-Lodez

Décès : Nous présentons nos condoléances à la famille de :

- Josiane FAUCHERET décédée le 27 septembre 2012 à Saint-Félix-de-Lodez
- Alain LOPEZ décédé le 27 septembre 2012 à Castelnau-Le-Lez
- Guy DESCHAMPS décédé le 27 novembre 2012 à Saint-Félix-de-Lodez
- Raymonde XAVIER décédée le 30 novembre 2012 à Saint-Félix-de-Lodez
- Martine LOGNON décédée le 8 décembre 2012 à Montpellier

POINT TRAVAUX

Rond Point Avenue du Bosquet :



Les travaux d'aménagement du rond point sont en cours d'achèvement. Les trottoirs sont terminés et en attente d'un passage piétonnier marqué sur la voirie.

Les espaces verts ainsi que l'ilot central du rond point sont en cours de préparation pour accueillir des végétaux le moment venu. Deux avaloirs « pluviaux » ont été améliorés pour un meilleur fonctionnement suite aux fortes pluies de cet automne

Plateau traversant Route de Clermont :



Un nouveau chantier démarre à l'entrée du village. Un plateau traversant va prendre lieu et place du marquage actuel (suppression des STOP). Un cheminement piétonnier verra le jour rue du moulin à huile pour éviter aux riverains de circuler dans le caniveau de la route de Clermont. L'intérêt étant de relier en toute sécurité le centre du village avec le chemin des crassières et les quartiers attenants.



Les travaux ont débuté par l'enfouissement des réseaux électriques, de France Télécom, la reprise du réseau pluvial ainsi que l'enlèvement du poteau électrique en bordure de voirie.

Ce chantier devrait se terminer en janvier 2013 avec une pause entre Noël et jour de l'an.

Parking des écoles :

Le parking est terminé et complètement fonctionnel. Une aire de jeux pour les petits a été insérée dans le projet.

La sécurité a été un élément fort dans le projet d'aménagement. En effet, il était primordial que les véhicules et les piétons puissent évoluer en toute sécurité sachant que le public concerné était principalement des enfants.

accès piétonnier sécurisé du chemin des écoles aux jeux pour enfants (ouvert toute l'année), au plateau sportif et à l'école.



aire de jeux d'enfants de 1 à 6 ans.



arrêt minute sur le chemin des écoles

Reprise des terrains communs du cimetière

La commune reprend les terrains communs de l'Ancien cimetière, affectés à la sépulture des personnes décédées pour lesquelles il n'a pas été demandé de concession, à compter du 1^{er} mars 2013, conformément à l'arrêté n°2012/91.

Les familles concernées peuvent procéder aux exhumations et enlever les objets funéraires avant cette date. A défaut, les restes mortels seront recueillis dans l'ossuaire.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie au 04-67-96-60-60.

Réseaux	Saint Félix de Lodez Centre	Saint Félix -Abades - Chipre
Ressources	4 captages Caron Est/ Caron Ouest Rabieux F1 - F2	3 captages Carons Ouest/ Rabieux F1-F2
Traitements	Alimentés par: Station Rabieux Station Travers de Gély	Alimentés par: Station Rabieux Station Travers de Gély
Résultats:		
Bactériologiques	Eau de qualité satisfaisante	Eau présentant ponctuellement des dépassement de limite de qualité.
Nitrates	Eau présentant peu ou pas de nitrate	Eau présentant peu ou pas de nitrate
Pesticides	Eau présentant une teneur en pesticide de inférieure à la limite de qualité.	Eau présentant une teneur en pesticide inférieure à la limite de qualité.
Fluor	Eau peu fluorée	Eau peu fluorée
Dureté	Eau très dure, très calcaire.	Eau très dure, très calcaire.

CONCLUSION

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Sur le plan physico-chimique, elle est satisfaisante au vu des paramètres analysés.

INAUGURATION DE LA STELE PLACE BIR HAKEIM.

C'est par une matinée clémente que ce jeudi 1^{er} novembre, a eu lieu à St Félix de Lodez, l'inauguration d'une stèle ainsi que de la place qui s'y rattache, baptisée « place Bir Hakeim ».



Cette cérémonie qui en l'occurrence, rendait hommage au 70^{eme} anniversaire de la « bataille de Bir Hakeim », était présidée pour l'occasion par Monsieur Lucien FESTOR, représentant départemental de la Fondation de la France Libre. Etaient présents également, Monsieur Joseph RODRIGUEZ, Maire de la commune de St Félix de Lodez, et les élus, ainsi que les représentations d'anciens combattants dont l'Amicale du Maquis Bir Hakeim, Le Souvenir Français, l'Union Héraultaise des Anciens Combattants, la Fnaca comité de St Félix de Lodez, les ACPG-CATM sections de st Félix de Lodez et Clermont-l'Hérault.

A.G. - Section A.C. de St Félix de Lodez.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, Saint Félix a commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918 et s'est souvenu de ses enfants lodéziens tombés aux combats. Après lecture des discours officiels, l'appel aux Morts et le dépôt de gerbe, l'assistance s'est rendue au caveau militaire du cimetière pour un dernier hommage à ses héros.



LA VIE DU VILLAGE

SOIREE MOUSSE DU 3 AOUT

Recette pour réussir une soirée d'été:



- Prendre une équipe de bénévoles qui s'investit dans l'organisation de la buvette et de la préparation de frites/sandwiches/merguez....



- Pour se mettre en jambes, organiser un concours de pétanque avec des amateurs chevronnés..



- Et un animateur hors pair, Michael B. pour faire mousser toute la jeunesse tout au long de la soirée!
- Le tout sous un beau ciel d'été étoilé.

On obtient une belle fête réussie! C'est ce que nous retiendrons de cette soirée mousse 2012.

LA FETE DES ASSOCIATIONS le 1er SEPTEMBRE



Comme chaque année, les associations lodéziennes se sont retrouvées au rendez-vous qui annonce la rentrée : la fête des associations, le 1er septembre. Malgré le vent fort et froid qui ne se gênait pas pour emporter les documentations qui leur étaient destinées, les Lodéziens sont venus nombreux pour s'informer, échanger et s'inscrire aux diverses activités qui leur étaient proposées. Loisirs, arts, culture, sports, il y en avait pour tous les goûts ! Une fois de plus, les Lodéziens ont démontré que le label 'Ville, vivez, bougez' qui a été attribué cette année à notre village par la direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, est bien mérité ! Comme chaque année, la fête a été couronnée par une démonstration de country qui remporte toujours autant de succès et par l'apéritif offert par la municipalité.

UNE JOURNEE EN AVEYRON AVEC LE FOYER RURAL



C'est avec le brouillard que le car qui conduisait les promeneurs est entré en pays aveyronnais ce samedi 22 septembre...Mais le soleil s'est vite dévoilé pour accueillir le groupe au château de Montaignut! La découverte de cette imposante bâtisse perchée sur un éperon rocheux qui domine la vallée du Dourdou en a surpris plus d'un!

La journée s'est poursuivie à Camarès où la visite de la biscuiterie artisanale qui proposait une dégustation a été appréciée par les gourmands!..



Quant au repas de midi au restaurant Carayon, il était très attendu et il n'a déçu personne! Les plus fins gourmets ont été rassasiés et tout le monde a été conquis par le cadre de verdure qu'offre son parc! La digestion a pu se faire en toute quiétude...

LE MARCHE AU GRAS DE SAMATHAN



C'est par une visite d'Auch que le week-end gersoïis organisé par le Foyer Rural a commencé: visite guidée de la cathédrale Sainte Marie avec ses stalles comparables à celles de Chartres ou d'Amiens, passage sur l'escalier monumental et ses 370 marches et les célèbres pousterles et enfin le cœur historique de la chère cité de d'Artagnan!



Le lendemain, la halle au gras était prise d'assaut par de nombreux amateurs parmi lesquels on pouvait reconnaître des connaisseurs lodéziens...venus s'approvisionner en prévision des fêtes de fin d'année. Le repas gastronomique qui a suivi et clôturé ce week-end a pu donner un avant goût de festivités à venir!

MADO LA NICOISE

Mado s'est arrêtée une soirée à Béziers le 17 novembre dernier et c'est un car de 60 adhérents du Foyer Rural qui se sont rendus à son nouveau spectacle. "Mado remet sa tournée".



Belle soirée de rires pendant laquelle tout le monde a pu découvrir ou retrouver les aventures de cette niçoise d'origine à l'accent du midi bien prononcé qui a de l'énergie à revendre!

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE CENTRE-HERAULT



L'Assemblée générale du comité Centre-Hérault a eu lieu Vendredi 16 Novembre après-midi à la salle du Foyer Rural de Saint-Félix.

Le point a été fait sur les activités du Comité, sur son rôle à répondre toujours mieux aux besoins et aux préoccupations des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Cette réunion s'est tenue en présence de Michel MARTEL Président départemental, Gilbert POUJOL Vice Président départemental et Bernard CHATEAU Président du Comité de Lodève

Les différents intervenants se sont félicités du vote de la Loi reconnaissant le 19 Mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc et sa promulgation par le Président de la République le 6 Décembre 2012 et la parution au Journal Officiel du 7 Décembre 2012.

Le Conseil d'administration a subi quelques modifications, il se compose comme suit :

Président : RABOTOT Robert

Vice-Président : VALERO François (Porte- Drapeau)

Trésorier : BELARD Jean

Secrétaire : BINETRUY Antoinette

Membres du Conseil d'Administration : COSTE Bernard , ROUZIES Roland , SANIER Jean-Marie, SEUTIN Jacques.

Cette réunion s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le Comité Centre-Hérault.

Le Président :
Robert RABOTOT

SUR VOS AGENDAS :

Veillez noter que la Bibliothèque et le Comité Centre-Hérault de la FNACA organise le Samedi 6 Avril 2013 à la salle du Foyer Rural une exposition sur la guerre d'Algérie (GAJE), La population y est cordialement invitée.

MARCHE DE NOEL CULTURE PLURIELLES

Le dimanche 2 décembre, s'est tenu dans la salle des fêtes du village, le traditionnel marché de Noël organisé par l'association Culture Plurielles. Ainsi une vingtaine d'exposants ont pu offrir un choix très varié de leurs créations à plus de 200 visiteurs qui se sont déplacés pour la circonstance, dans une ambiance chaleureuse et conviviale en se promettant de revenir l'année prochaine."

Yvan MARCOU

8, rue de l'Eglise – 34725 Saint-Félix-de-Lodez

Tél.: 04 67 44 03 76 – GSM: 06 24 55 39 32



LA RENTREE DU FOYER RURAL

Le Foyer Rural a aussi fait sa rentrée.

La soirée était surtout destinée à distribuer les cartes d'adhérents de l'année 2012/2013. En joignant l'agréable à l'utile, la distribution s'est faite autour d'un buffet campagnard et s'est prolongée par l'animation du « Trio Allégo » qui a attiré de nombreux adhérents sur la piste de danse! Les bénévoles toujours aussi disponibles n'ont pas failli à leur réputation et ont participé à la bonne humeur générale!



LE CABARET, C'EST MAGIQUE



Pour sa dernière sortie, le dimanche 9 décembre, le Foyer Rural a terminé l'année en beauté!

A la lueur des photophores, l'assemblée a assisté à la magie du spectacle. Une quinzaine d'artistes ont transporté l'assistance dans un monde de paillettes et de plumes! Danseurs, danseuses, attractions, chanteurs et pistes de danses ont permis à tous de découvrir la féerie du music-hall et le plus parisien des cabarets du sud de la France!

Le tout associé à une restauration traditionnelle française de qualité, cette journée cabaret a été un véritable succès!



LES MARDIS PEDESTRES DE SAINT FELIX

Chaque mardi, lorsque la météo le permet bien sûr, Alain emmène le groupe de marcheurs à la découverte de lieux historiques, géologiques ou tout simplement magnifiques qui se trouvent à portée de Saint Félix et qui peuvent rester insoupçonnés par toute personne qui reste sur les « sentiers battus ».

Ce jour là, nous avons découvert la colline de Cornils et les ruines de son ancienne abbaye qui date du XIIIème siècle!

Les efforts pour atteindre le sommet ont été récompensés non seulement par la rencontre de ces vestiges mais aussi par la vue panoramique sur la vallée de la Lergue et sur notre village qu'offre ce point culminant qui borde l'A 75 .

Rappelons que la section marche est rattachée au Foyer Rural et que l'adhésion est nécessaire pour être assuré en cas d'accident au cours des sorties.



LES « SALTAS RECS » ET LE « RAIL DES TRUFFES »

Ce dimanche 9 décembre, les coureurs de l'association "**les Saltas Recs**" de St Félix de Lodez ont affronté le froid en compagnie de 25 autres coureurs du département afin de récolter des fonds pour le **Téléthon 2012**.

Le départ était donné à 9h devant la Cave Coopérative Lodézienne pour deux circuits : l'un de 18 km et l'autre de 12 km.



Les Saltas Recs a eu le soutien massif du Club de Clermont l'Hérault Endurance et du Bol d'air de Gignac, ainsi que d'autres coureurs indépendants.

Les participants ont pu découvrir une partie du parcours du Trail des Ruffes (5 mai 2013) et profiter de la beauté des paysages.

Afin de clôturer la matinée, la municipalité avait réservé un apéritif permettant de poursuivre ce moment de convivialité.

L'association des Saltas Recs, soutenant cet élan de solidarité sportive, est heureuse de remettre à l'AFM la somme de 320 euros.

Brigitte GROS

SAINT FELIX DE LODEZ TENNIS DE TABLE

CHAMPIONNAT 2012/2013—1ère Phase

Quatre équipes sont inscrites dans le championnat. La dernière journée vient de se terminer le 16 décembre.

En régionale 2, Equipe I : équipe de 6 joueurs

L'objectif était de se maintenir en Régionale 2. Objectif réussi mais il a fallu attendre la dernière journée du championnat. St.Félix devait s'imposer à domicile contre Lezignan-Corbières. De nombreux supporters du club étaient venus encourager les joueurs de l'équipe I. St.Félix a pris rapidement le dessus en gagnant 13 à 07.

En Départementale 1, Equipe II : équipe de 6 joueurs.

Les joueurs souhaitaient en début de saison accéder à la division supérieure en Pré-régionale. Pour cela il fallait terminer dans les 2 premiers de poule. L'équipe invaincue après 7 rencontres termine 1^{ère} de sa poule. Ecrasante victoire à Lespignan sur le score de 18 à 02. En janvier les joueurs évolueront au niveau supérieur et un beau challenge les attende.

En Départementale 2, Equipe III : équipe de 4 joueurs.

Avec 4 victoires et 3 défaites l'équipe termine 4^{ème} de sa poule et se maintient à ce niveau. L'équipe composée de 2 vétérans et de 2 cadets a super fonctionné. Victoire 12 à 6 à domicile lors de la dernière journée contre Montady/Puisserguier. Pourquoi pas une surprise en 2^{ème} phase avec un objectif la montée en division supérieure ?

En Départementale 3, Equipe IV : équipe de 4 joueurs.

L'équipe termine 6^{ème} du groupe grâce à sa victoire contre Prades/ST Gély. Composée de 3 débutants adultes sur 4 joueurs elle progresse régulièrement et pense mieux faire lors de la 2^{ème} phase.

En FOYER RURAL Championnat des moins de 16 ans :

L'équipe composée de 3 jeunes sont 3^{ème} après 2 victoires et 1 défaite. Prochain adversaire Vailhauques.

Ecole de jeunes :



Depuis septembre David bénévole du club encadre les jeunes afin de les préparer à la compétition la saison prochaine. Les enfants donnent entièrement satisfaction. Ils sont assidus aux entraînements, sérieux et motivés. Des graines de champions.

Entraînements les mercredis :

Enfants à partir de 8 ans de 16h00 à 17h00 (11 enfants y participent)

Enfants 2^{ème} année de 17h00 à 18h30 (3 enfants)

Adultes loisirs et compétiteurs de 17h00 à 20h30

Entraînement les vendredis :

Compétiteurs de 17h00 à 21h00



TRADITIONNEL CONCERT DE NOEL AU VILLAGE



Vendredi 21 décembre a eu lieu le traditionnel concert de Noël en l'église de notre village, par la Chorale des 4 Cœurs et de Lodève en Chœur dirigée par Marguerite de Haan. Au programme : chants de Noël, Renaissance, gospel et populaires.

Cette année, quelques chants étaient accompagnés par un quatuor de flutistes qui ont joué également en solo quelques extraits de leur répertoire.

Le public nombreux a applaudi chaque prestation et a entonné en chœur un pot pourri de chants de Noël. Le pot de l'amitié, offert par la municipalité, a permis à chacun et chacune d'échanger leur impression auprès des choristes et du chef de chœur dans une ambiance chaleureuse.

Maghnia

Agenda

- | | |
|------------------------|--|
| .Vendredi 11 janvier: | Vœux du maire
À 18h30 dans la salle des Fêtes |
| . Lundi 14 janvier | Mammobile |
| . Dimanche 13 janvier: | LOTO du Foyer Rural |
| . Dimanche 10 Février: | LOTO des chasseurs |
| . Dimanche 24 février: | LOTO des Anciens Combattants |
| . Samedi 23 mars: | Repas des anciens |



*Vous présente ses meilleurs
vœux
Pour l'année 2013*

Saisie et mise en page: Eliette Camut le 2 janvier 2013

La prochaine édition est prévue en avril 2013

Si vous souhaitez vous associer à l'équipe de rédaction, Vous pouvez adresser vos articles et vos messages à la mairie AVANT le 30 mars 2013.

ou par mail: mairiestfelixdelodez@orange.fr